

## DELIBERATION CFVU-064-2015

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu le code des statuts et r glementes de l'Universit  d'Angers,  
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 3 d cembre 2015.

**Objet de la d lib ration :** cr ation du DU Coordination des  quipes m dico-sociales des services d'aide   domicile

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 7 d cembre 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

La cr ation du DU Coordination des  quipes m dico-sociales des services d'aide   domicile est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e avec 25 voix pour et 3 voix contre.

**A Angers, le 15 d cembre 2015**

Le Vice-pr sident CFVU

**Didier PELTIER**

La pr sente d lib ration est imm diatement ex cutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **10 d cembre 2015**

## I Enseignement et conventions

### 1. Création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aides à domicile – vote

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

**DIPLÔME INTER-UNIVERSITE**

**CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

**Création**

Modification

Passage Conseil d'UFR	Sciences pharmaceutiques et d'ingénierie de la santé (avis positif UFR Santé et ISTIA)	En date du : 21 mai 2015
Passage CEVU		En date du :
Passage CA		En date du :

### Identité du diplôme

Composante de rattachement

**ISTIA - Département ISSBA**

Composante associée :

**Partenariat et/ou co-organisation**

**Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO) dont le siège est à Angers**

Type de formation :

Formation Initiale

Formation Continue

**Nombre de participants**

**Minimum : 10**

**Maximum : 18**

**Enseignant(s) responsable(s) :**

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
CALENDA Alphonse	ISTIA	PR	0241226701	alphonse.calenda@univ-angers.fr

## Caractéristiques pédagogiques et professionnelles du diplôme

### Opportunité et originalité :

L'environnement de l'offre d'accompagnement et de soin à domicile est en pleine mutation avec des exigences croissantes de qualité dans un contexte mouvant et contraint. Cette évolution impacte les **pratiques managériales** et implique pour les managers une adaptation à cet environnement et un développement de compétences. Cette situation entraîne au quotidien dans les services du domicile, une demande de réactivité pour les équipes et une capacité pour les managers à anticiper, initier, accompagner les changements et la nécessité d'animer et de motiver les équipes. La participation, le dialogue et la délégation deviennent les garants d'une implication constante des équipes pluri-professionnelles exerçant dans ces services du domicile.

C'est pourquoi, on observe de la part des structures, une volonté d'outiller les coordinateurs-managers. De plus, certains encadrants peuvent présenter un profil insuffisamment qualifié en pratiques managériales, en grande partie dû à un manque d'apports méthodologiques dans cette discipline. Il est donc important que soit assuré un développement des compétences managériales et que soit dispensé un corpus de connaissances communes afin que soient optimisées et harmonisées les pratiques attendues.

### Objectif(s) du diplôme

L'objectif de ce DU « Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile » est d'apporter des repères, principes, méthodes et outils nécessaires à la communication, à la médiation entre professionnels, familles, usagers, au pilotage d'interventions concertées au domicile des personnes, au positionnement du manager, à la gestion des conflits, à la gestion budgétaire, à la gestion des équipes au regard du droit du travail, etc. en mettant l'accent sur une méthode pédagogique interactive qui prend en compte les réalités des participants.

### Compétences attendues :

Etre capable de :

- Appréhender l'environnement humain et professionnel du secteur de l'accompagnement et/ou des soins au domicile,
- Développer une communication interpersonnelle,
- Se positionner en tant que coordinateur (trice) et développer les bonnes pratiques managériales,
- Organiser son travail et celui de son équipe,
- Anticiper et gérer les situations conflictuelles,
- Conduire les réunions et les différents entretiens,
- Collaborer à la gestion courante des ressources humaines et contribuer au développement et au maintien des compétences suivant les outils et procédures institutionnels,
- Prévenir et gérer le risque au domicile,
- **Piloter des projets de manière efficace et structurée.**

<p><b><u>Débouchés :</u></b></p> <p>Coordinateur de service, Référents de services Infirmier Diplômé d'Etat coordinateur</p>
<p><b><u>Niveau de sortie :</u></b></p> <p>Niveau de sortie : IV <input type="checkbox"/> III <input type="checkbox"/> II <input checked="" type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> sans niveau <input type="checkbox"/></p>
<p><b>Conditions d'accès au diplôme</b></p>
<p><b><u>Publics ciblés:</u></b></p> <p>Professionnels en poste ayant des responsabilités de management dans des Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD), Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), Services d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD), Services Soutien A Domicile (SSAD) ou tout service concernant l'accompagnement et les soins à domicile : Infirmier Diplômé d'Etat ayant des activités de coordination, Gestionnaires de services auprès de familles fragilisées, Personnel administratif. Professionnels visant une nouvelle orientation professionnelle.</p>
<p><b><u>Procédure de recrutement :</u></b></p> <p>Dossier <input type="checkbox"/> Dossier et entretien <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><b><u>Niveau d'entrée exigé:</u></b></p> <p>IV <input type="checkbox"/> III <input checked="" type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> sans niveau <input type="checkbox"/></p> <p><i>Exigence particulière:</i></p>
<p><b><u>Par validation des acquis professionnels (VAP) :</u></b></p> <p>L'accès à la candidature pour la préparation du DU reste possible lorsque les candidats ne justifient pas d'un diplôme de niveau III, dès lors qu'ils présentent une expérience professionnelle significative en lien avec ce DU</p>

## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation :** 182 heures à raison de 2 à 3 jours par mois de janvier à décembre d'une année donnée.

### Programme

Module	Contenus	Total Heures
<b>Module 1</b> Environnement humain, juridique et professionnel des équipes médico-sociales à domicile	Contexte Connaissances des publics accompagnés Principes législatifs et éthiques de la coordination d'une équipe médico-sociale au domicile	42
<b>Module 2</b> Le management des individus et des équipes médico-sociales à domicile	Positionnement du manager Management individuel et management collectif La communication Les différents styles de management Organisation et gestion de l'équipe Stratégies de prévention et résolution des situations conflictuelles Méthodes et outils d'animation de réunion	56
<b>Module 3</b> La démarche qualité et la gestion des risques au domicile	Rappels sur la démarche qualité au service du management d'équipe La gestion des risques dans une pratique quotidienne au domicile des usagers Les recommandations de bonnes pratiques La prévention des risques en lien avec le droit des patients Les situations particulières du domicile au regard de la démarche qualité Notions d'éthique pour un accompagnement à domicile de qualité	42
<b>Module 4</b> La conduite de projets dans une pratique d'accompagnement médico-sociale à domicile	Les bases de la méthodologie de projets L'articulation des différents niveaux de projets La gestion budgétaire et financière au service des projets Le projet d'établissement Le projet de service Le projet d'accompagnement personnalisé, le projet de soin La gestion des ressources humaines en lien avec le droit du travail au service des différents projets	42
Total (26 jours)		182

Equipe pédagogique

Nom des enseignants et formateurs	Etablissement	Enseignements dispensés	Heures	CM	TD
LELIONNAIS Hélène PRAG IUT	UA	Finances et budgets	7	7	
MATHIEU Eric PAST ISSBA	UA	Conduite de projet	14	14	
FONTAINE Alain Intervenant ISSBA	UA	Résolution de conflit et animation de réunion	14	14	
VERBORG Soizic PAST ISSBA MAHAZA Chetaou PR ISSBA	UA	Qualité et gestion des risques	14	14	
LAMBERT BARRAQUIER Arièle Comité éthique CHU Angers	UA	Ethique et droit des patients	14	14	
FRAPPIER Eric Ingénieur RFI UA	UA	Management des individus et des équipes	14	14	
REXAND GALAIS Franck MCF psychologie	UA	Connaissance des publics	14	14	
<b>Total</b>			<b>91</b>		

Nom et qualité des professionnels intervenants	Entreprise ou Organisme	Enseignements dispensés	Heures	CM	TD
FRANCO José Formateur	IFSO	Organisation du travail	14	14	
GUETNY Fabienne Consultante ingénieur conseil	IFSO	Communication	14	14	
HOUDOUX Sandrine Cadre supérieur de santé	IFSO	Contexte professionnel	21	21	
DUTEIL Claudine	IFSO	Approche qualité en lien avec les pratiques du domicile	14	14	
COURTAY Muriel Consultante	IFSO	Droits des patients, droit du travail et gestion des projets	28	28	
<b>Total</b>			<b>91</b>		

## Modalités de contrôle et de validation

### Contrôle des connaissances

Contrôle terminal (CT)

Module	Coef	Critères d'évaluation (oral écrit, rapport...)	Modalités de validation
1	1	Etudes de cas	CT
2	1	Questions et études de situation	CT
3	1	Etudes de cas	CT
4	1	A partir d'une situation exposée, élaboration et mise en œuvre d'une planification de projet	CT

### Mémoire

oui  non

### Conditions de validation (de délivrance du diplôme)

Les modules 1, 2, 3, 4 peuvent être suivis à la demande avec l'objectif ou non d'une capitalisation pour l'obtention du DU.

Dans le cadre d'une capitalisation sur plusieurs inscriptions universitaires, la validation du DU est soumise à l'obtention d'une note de 10/20 dans chaque module.

Dans le cadre d'une inscription universitaire unique intégrant la préparation de tous les modules, est déclaré admis le candidat qui a obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des contrôles portant sur les 4 modules.

## Tarif et coût

### Tarif de la formation

(droits universitaires de 200 €)

### Prix par module :

Formation continue : Financement individuel : **8 € de l'heure**

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : **15 € de l'heure**

### Prix du DU

Formation continue : Financement individuel : **1300€ + 200 € = 1500 €**

Coût horaire : **7,14 €**

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : **2 700 € + 200 € = 2900 €**

Coût horaire : **14,83€**

**Coût total prévisionnel de la formation :**

Le nombre d'heures total assuré dans le DU par l'UA et l'IFSO est équivalent et correspond à **91 heures** pour chaque établissement, validations comprises.

La simulation budgétaire pour l'UA-est faite à partir :

des recettes correspondant à 50% du tarif financé par un organisme tiers pour un candidat au DU, avec un minimum de 10 stagiaires, plus les droits universitaires de 200 €

des dépenses relevant des enseignements assurés par l'UA. Le prévisionnel est établi sur la base de coûts horaires CM chargés pour 50 % fonctionnaires et 50 % non fonctionnaires.

La contribution à la DFC correspondant à 20% des recettes de l'UA est intégrée dans le prévisionnel